

Objet : réponse à votre mail du 23 mars accusant réception de notre procédure d'alerte

Monsieur le directeur régional,
Monsieur le responsable du pôle pilotage et ressources,

Vous avez, lors de la dernière réunion téléphonique du 20 mars, affiché un mépris avéré des représentants des personnels (et donc des personnels) et la CGT, faute de réponse à ses interrogations, a décidé de déposer une procédure d'alerte au CHSCT, au titre de l'ensemble des services et des agents du département.

Lors de cette dernière réunion, nous avons évoqué notre volonté d'organiser un CHSCT. Votre réponse : « *Vous n'avez qu'à en demander un* ».

Nous avons demandé la communication des PCA. Votre réponse en fin de réunion (après nous avoir dit « non » au début) : « *On vous fera passer ce qu'on a* ». À l'heure où nous vous écrivons, nous n'avons toujours rien, hormis un guide (surprenant) des bonnes pratiques des PCA.

Vous avez, hier après midi, accusé réception de notre procédure d'alerte en nous proposant, en une phrase, « *que chacun des points soit abordé dans le cadre d'une réunion à monter sous forme de conférence téléphonique au plus tôt à l'issue de laquelle un relevé de conclusion sera établi* ».

Messieurs, le CHSCT du mercredi 18 mars a été annulé et le président de l'instance nous a proposé pour remplacer cette instance institutionnelle, de formuler des questions par écrit et que des réponses écrites seraient transmises par les différentes directions.

Nous vous avons transmis la liste de nos questions le jeudi 19 mars et vous nous avez répondu en introduction de la conférence de vendredi dernier que nous n'aurions pas de réponse écrite. **Votre volonté de ne rien formaliser dans cette période est flagrante.** Tout se passe à l'oral (conférences téléphonées avec les responsables de services, avec les OS).

Nous n'allons pas vous réitérer dans ce courrier tous les arguments que nous avons longuement détaillés dans les différents courriers (restés sans réponse écrite pour tous et sans suite sur beaucoup de points cruciaux).

Néanmoins, en réponse à votre courriel laconique, nous tenons à préciser quelques points supplémentaires.

Puisque vous n'écrivez rien, nous nous informons en permanence auprès des collègues présents dans les services. Il ressort notamment des dernières informations qui nous ont été communiquées :

- que l'hygiène est un problème récurrent sur de nombreux sites et notamment à Balma et St-Gaudens. Nous ne pouvons admettre, comme il a été dit lors d'une des conférences téléphonées de l'encadrement, que les responsables de services doivent se débrouiller avec leur carte d'achat pour essayer de trouver des équipements de protection individuelle et des produits de nettoyage. Nous vous avons, ~~avons~~ en CHSCT, demandé officiellement plusieurs fois la dénonciation du contrat avec la société prestataire de nettoyage ISS. Dans les circonstances actuelles de pandémie et après la persistance scientifiquement avérée du virus sur les surfaces inertes (que vous avez nié sans justification lors de la première conférence), nous préconisons désormais aux

personnels qui ne disposent pas des moyens précisé par les questions-réponses (cf pièce jointe) diffusées sur le site internet « Fonction-publique » d'exercer leur droit de retrait (<https://www.fonction-publique.gouv.fr/coronavirus-covid-19-questionsreponses-pour-employeurs-et-agents-publics>)

- que les PCA sont toujours en place de manière totalement anarchique. Ainsi, il a été vérifié que les personnels des trésoreries de Cugnaux et Salies du Salat ont été à effectif complet toute la semaine dernière et ce n'est qu'à la suite de l'intervention des personnels et/ou de nos militants que la situation a changé. Nous considérons que la non-application des mesures du ministère de la Santé et de la direction générale dans ce domaine est une faute inexcusable de l'employeur et que toutes les conséquences doivent en être tirées. Autre exemple, sur le site de Balma, hier, 19 agents devaient être présents sur un effectif total de 42, soit une fréquentation que l'on rencontre traditionnellement en période de congés solaires. C'est bien évidemment démesuré.

Nous sommes bien évidemment favorables au PCA (comment ne pas l'être). Mais nous voulons un PCA cadré par la direction régionale pour chaque type de service, qui ne permettent pas, selon l'intelligence, la psychologie, la volonté ou l'irresponsabilité des chefs de services, qu'il y ait de 20 à 40 % de l'effectif pour un même type d'activité.

L'objectif martelé par l'exécutif de la nation et tous les corps de métiers de la santé est : « Ne sortez pas ! ».

En conséquence, il vous appartient de faire exécuter les missions prioritaires (et seulement celles-ci, et nous voulons discuter de toutes les missions, une par une) qui nous sont confiées avec un minimum de collègues présents dans les services . Le télétravail doit, aussi, de toute urgence, servir à empêcher le déplacement du plus grand nombre de collègues possible.

Enfin, dans un certains nombre de cas qui se sont présentés dans le département, nous sommes surpris que le test systématique au virus n'ait pas été envisagé sur les collègues qui ont cotoyé la personne suspectée. (pairie départementale, Cugnaux, Enfip ...)

L'heure est à protéger «coûte que coûte» la vie de nos collègues . C'est ce que nous attacherons à essayer de faire, par tous les moyens à notre disposition.

À ce titre et pour tenir compte de la situation nouvelle à laquelle les agents se trouvent exposés, **nous vous demandons l'inscription immédiate du risque pandémique dans le DUERP de tous les services de la DRFiP 31.**

Nous participerons aux réunions téléphonées pour défendre les principes énoncés ci-dessus et dans notre procédure d'alerte.

Les agents attendent de vous des actes forts, écrits et protecteurs de leur santé, dont vous êtes responsables sur le lieu de travail et le trajet domicile-travail. Si le directeur général prend des mesures insuffisantes, il est de votre devoir d'aller au-delà de ses préconisations.

Salutations militantes,

Estelle MOLLO-GENE et Jean-Marc SERVEL
Secrétaires CGT Finances publiques 31